

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017/NOV/133	OBJET : MOTION EN FAVEUR DE L'ARRET DES TRAINS A LA GARE DE « LEUDON - MAISON-ROUGE » SUR LA LIGNE P (AXE PARIS-BÂLE)
Date du conseil municipal 06/11/2017	
Date de la convocation 30/10/2017	
Date de l'affichage 30/10/2017	

L'an deux mille dix-sept, le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 30 octobre 2017.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Roger CIPRÈS, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÉM, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Pascal D'HOKER, Stéphanie SCHUT

Étaient absents représentés :

- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Virginie SALITRA
- Sylvie GALLOCHER représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Samira BOUJIDI représenté par Simone JEROME
- Jacob NALOUHOUNA représenté par Stéphanie CHARRET
- Michel VEUX représenté par Anne-Marie OLAS
- Danielle BOUDET représentée par Sandrine NAGEL
- Pascal HUE représenté par Alain VELLER
- Jean-Pierre GABARROU représenté par Monique DEVILAINE
- Rachida MOUALI représenté par Catherine HEUZÉ-DEVIES

Étaient absents :

- Serge SAUSSIÉ

Madame Simone JEROME est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171113-2017-NOV-133-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017

Partant du constat qu'un certain nombre de voyageurs du territoire, résidant essentiellement aux alentours de la commune de Maison-Rouge, doivent se rendre sur les communes de Nangis, Longueville ou Provins pour prendre le transport ferroviaire de la ligne P, un comité d'usagers s'est constitué pour la réouverture de la « Gare de Leudon-Maison-Rouge » sur cet axe.

Déclassée au trafic des voyageurs en 1950 et détruite en 1998, la gare de Leudon/Maison-Rouge peut encore répondre aux attentes des populations locales situées dans le secteur de Nangis, Provins et Donnemarie-Dontilly. L'évolution démographique du territoire, l'augmentation des situations d'éloignement maison-travail, ainsi que la saturation de fréquentation des gares de Nangis et de Longueville justifient aujourd'hui sa réouverture.

C'est la raison pour laquelle le comité d'usagers « Gare de Leudon-Maison-Rouge » œuvre pour cette réouverture, interpelle les élus locaux et alerte les autorités institutionnelles à ce sujet. Il demande notamment l'amélioration du maillage et des interconnexions de l'axe Paris-Provins, la réouverture de la gare Leudon-Maison-Rouge et toute gare pouvant faciliter le déplacement des usagers, et enfin faire coordonner cette réouverture avec l'électrification de la ligne P.

Sur le plan économique, la réouverture de cette gare nécessiterai des investissements importants, notamment du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) mais très largement inférieurs à la construction d'une nouvelle gare. En effet, il ne s'agit que de réhabiliter un arrêt sur une structure existante. Mais au-delà du coût nécessaire à ce projet, cette initiative ne pourra que réduire la fracture territoriale qui touche de plus en plus les communes rurales, et dans le même temps renforcer l'attractivité du territoire dans son développement démographique et économique.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimés (28),

ARTICLE 1 :

SOUTIENT la démarche du comité d'usagers « Gare de Leudon-Maison-Rouge » dans sa démarche de remise en service de l'arrêt à Leudon/Maison-Rouge.

ARTICLE 2 :

DEMANDE à toutes les instances la réouverture de la gare de Leudon/Maison-Rouge et d'étudier avec le plus grand intérêt ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 7 novembre 2017

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171113-2017-NOV-133-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2017
Date de réception préfecture : 13/11/2017